

ATTENTION SECURITE !



ATTELAGE DES REMORQUES

LES FAITS

Le 30 avril 2012 rupture d'un crochet d'attelage d'un VLHR qui a entraîné le détachement de la MPR et son basculement dans le fossé

LES CONSEQUENCES

Dégât matériel uniquement

LES REPERES

Mise en conformité des attelages par Bureau des Véhicules

ITECH n°2012-006

RAPPELS SANTE - SECURITE

1. Action sur les crochets d'attelage des véhicules tracteurs par la modification des têtes d'attelage sur les remorques
Remplacement de l'anneau par une tête de lapin

Celle-ci a été réalisée sur les 2 nouvelles MPRGP affectées avec les 2 nouveaux CDHR

2 MPR prévues en cascade pour 2 VDL seront également modifiées avant affectation dans les CIS

A terme l'ensemble des remorques sera contrôlé pour une mise en conformité du parc

2. Diminution du nombre de remorques (CCR + RSR remplacé par CCR-SR)

Attelage en « anneau » remplacé par attelage en « tête de lapin »

